

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

ELIGIBLE CPF sous son appellation d'origine
« Gérer et animer un centre de profit »
Code 237283

« GERER UNE AGENCE D'EMPLOI » (CP-FFP)



FRANCE
compétences

CERTIFICATION

enregistrée au Répertoire spécifique



FORMATION CONTINUE
HORS ALTERNANCE
www.marque-nf.com



les acteurs de
la compétence

créateurs d'avenirs professionnels





Table des matières

PRESENTATION DE LA CERTIFICATION	3
1. Intitulé, éligibilité CPF et reconnaissance CPFFP	3
2. Modalités de financement.....	3
3. Public cible	3
4. Champ de la certification	3
5. Objectif général et compétences visées	3
6. Sélection.....	5
7. Programme du cursus complet de formation	5
8. Evaluation	6
9. Modalités pédagogiques.....	7
10. Profil des intervenants.....	7
11. Suivi individuel.....	7
12. Evaluation de la satisfaction.....	7

Le parcours est affiché sur le site internet www.managir.com

Information et inscription

Gilles GURY
Tél : 01 45 23 22 32 ou 85
ggury@managir.com

Organisation administrative et logistique

Laure PERRIN
Tél : 01.45.23.22.51
commercial.adm@managir.com

Abiramie PRABHAKAR
Tél : 01 45 23 22 85
aprabhakar@managir.com



PRESENTATION DE LA CERTIFICATION

1. Intitulé, éligibilité CPF et reconnaissance CPFFP

La certification intitulée « **Gérer une agence d'emploi** » est enregistrée sous son appellation originelle « Gérer et animer un centre de profit » au sein du Répertoire Spécifique de France Compétences.

Son **Code CPF est le 237283**.

Elle est également reconnue par la FFP en tant que CP FFP (Certificat Professionnel reconnu par la Fédération de la Formation Professionnelle).

2. Modalités de financement

Différents modes de financement sont envisageables, les candidats sont invités à prendre contact avec l'équipe de Man'Agir Consultants, afin d'être conseillés à ce sujet.

Dans tous les cas, cette formation est finançable via le CPF (Compte Personnel de Formation)



3. Public cible

Public souhaitant acquérir les compétences professionnelles nécessaires au management d'une agence d'emploi dans le cadre d'un projet de développement professionnel, d'évolution, de reconversion ou d'insertion.

4. Champ de la certification

Les détenteurs de la certification bénéficient :

- d'une reconnaissance des compétences liées à la gestion globale d'un centre de profit, à l'élaboration de stratégies de développement commercial et à l'animation d'équipe,
- d'une preuve d'employabilité pouvant être valorisée dans un parcours professionnel (évolution au sein de son entreprise, mobilité vers une autre entreprise et/ou un autre secteur) :
 - passerelles secteurs : cabinets de recrutement, sociétés de portage, associations intermédiaires, entreprises de services à la personne, de propreté, de sécurité, groupements d'employeurs et régies de main-d'œuvre.
 - passerelles métiers : responsables de secteur, audit, direction et gestion d'entreprise, fonctions supports.

Les entreprises y trouvent :

- une lisibilité des compétences acquises par un salarié ou un candidat,
- un outil de développement et d'évaluation des compétences.

5. Objectif général et compétences visées

Objectif général :

Manager les ressources humaines de l'agence d'emploi, développer son activité commerciale et assurer sa rentabilité.

Compétences visées :

Encadrer et motiver ses équipes

Définir et mettre en œuvre une politique commerciale

Optimiser, suivre et contrôler les résultats de l'activité



Compétences	Objectifs pédagogiques
<p>Intégrer les contraintes juridiques au management des collaborateurs permanents de l'agence d'emploi pour anticiper les risques sociaux et améliorer les relations de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Identifier la règle applicable ◆ Conclure et modifier le contrat de travail ◆ Suivre le contrat de travail : accueillir et accompagner un salarié en situation de handicap, gérer le temps de travail et les absences, anticiper les risques psychosociaux, exercer le pouvoir disciplinaire ◆ Gérer la rupture du contrat de travail
<p>Contrôler la conformité des prestations de l'agence aux exigences du droit social pour identifier et corriger les situations à risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Identifier les principes fondamentaux de la responsabilité ◆ Qualifier les pratiques illicites ◆ Intégrer la prévention des risques aux process de l'agence ◆ Limiter le coût des risques
<p>Manager les collaborateurs de l'agence en créant une dynamique de confiance pour les fédérer autour de la stratégie de l'entreprise et renforcer leur autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Affirmer son leadership ◆ Définir les responsabilités et le cadre collectif ◆ Donner du sens et de la reconnaissance ◆ Créer la dynamique de la confiance ◆ Gérer les priorités et s'organiser
<p>Intégrer les techniques de communication et les contraintes opérationnelles pour optimiser la conduite de réunion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre en place une réunion ◆ Structurer une réunion ◆ Animer une réunion ◆ Intégrer les contraintes spécifiques à l'animation à distance ◆ Clôturer et assurer le suivi d'une réunion
<p>Déployer une stratégie commerciale par la mise en œuvre d'un plan d'action intégrant les objectifs de l'entreprise et les ressources disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Définir les priorités stratégiques de l'action commerciale ◆ Analyser le marché ◆ Construire le business plan ◆ Déployer le plan d'action : PAC, objectifs individuels, tableaux de bord
<p>Mettre en œuvre une politique de gestion pour assurer la performance et la rentabilité de l'agence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Maîtriser les coûts et optimiser la marge : analyser des coûts et de la marge, définir le seuil de rentabilité... ◆ Définir le budget prévisionnel ◆ Suivre les performances : tableau de bord, reporting, actions correctives...
<p>Compétences transversales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Elaborer un projet professionnel en lien avec l'une des compétences de la certification ◆ Travailler l'attitude, le discours, les outils pour l'oral de certification



6. Sélection

Prérequis :

Expérience d'au moins 2 ans dans des fonctions de développement, gestion ou direction d'une unité commerciale ou d'un service d'entreprise, idéalement en agence d'emploi.

Man'Agir Consultants se réserve le droit de déroger exceptionnellement à cette règle, après étude de la candidature.

Modalités :

Le candidat renseigne une fiche de candidature lui permettant d'exposer son projet professionnel, sa motivation et son expérience professionnelle. Cette fiche l'invite, le cas échéant, à solliciter un accompagnement spécifique de Man'Agir Consultants si la situation de handicap permanente ou temporaire du candidat nécessite un aménagement du parcours préparatoire et/ ou des épreuves de certification.

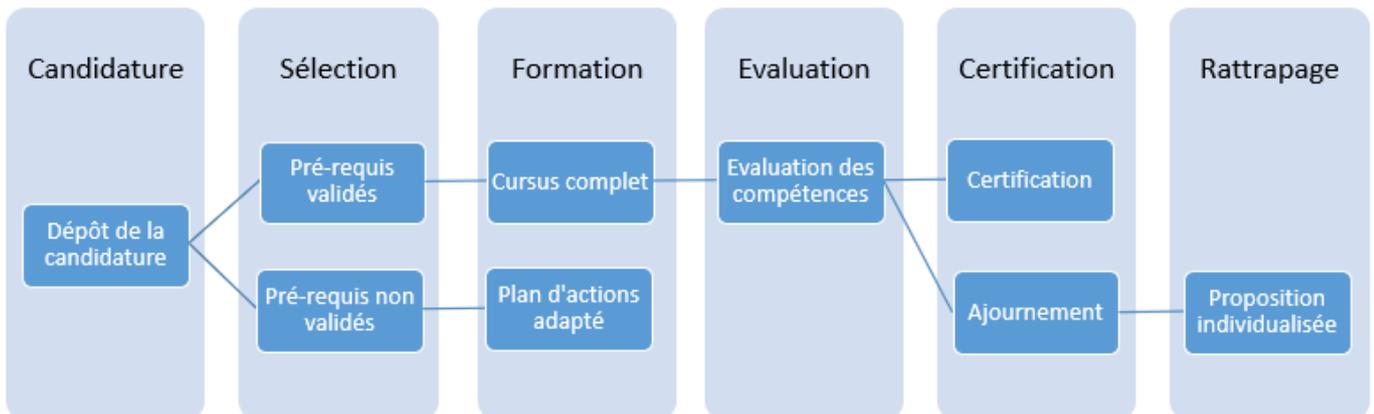
Le candidat transmet la fiche par mail à Man'Agir Consultants.

Le dossier est étudié par Man'Agir Consultants, qui s'assure que la certification correspond bien aux attentes du candidat et que celui-ci remplit les conditions d'admission. Un entretien téléphonique à l'initiative de Man'Agir Consultants peut venir compléter la lecture du dossier. Man'Agir Consultants rend son avis au candidat et/ou à son employeur.

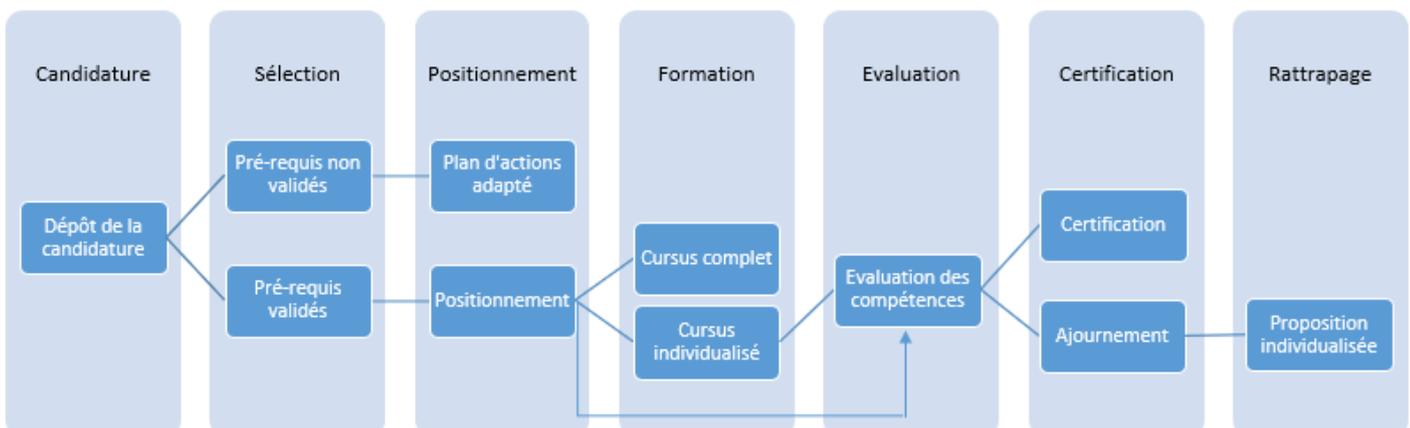
7. Evaluation

Programme du cursus complet de formation

OPTION 1 : Parcours complet de formation certifiante (en inter ou en intra)



OPTION 2 : Parcours individualisé de formation certifiante (en inter-entreprises)*



* pour une adaptation en intra, nous contacter.



Compétences	Actions de formation correspondantes	durée h	durée j	Réf. Stages
Compétence 1	Intégrer le droit social au management des ressources humaines	14	2	315-001
Compétence 2	Piloter les risque juridique en agence d'emploi	14	2	128-009
Compétence 3	Manager une équipe : " management collaboratif" et " management agile"	28	4	413-005 et 413-030
Compétence 4	Conduire des réunions	7	1	413-015
Compétence 6	Déployer une stratégie commerciale	14	2	312-010
Compétence 7	Piloter la gestion de l'agence d'emploi	14	2	413-010
Compétences transversales	Préparation et accompagnement liés au projet professionnel et à la soutenance (durée totale)	3,5	0,5	
Evaluations	Ensemble des épreuves (durée totale)	7,5	1,0	
Total du parcours complet		102	14,5	

Les programmes des stages sont détaillés sur le site www.managir.com. Ils peuvent également faire l'objet d'un échange avec l'équipe de Man'Agir.

8. Evaluation

Modalités et acteurs :

L'évaluation des compétences repose sur des questionnaires ou des mises en situations virtuelles, couvrant l'ensemble du référentiel des compétences à certifier, que le candidat doit traiter à l'écrit ou à l'oral.

L'évaluation des compétences transversales est assurée par une épreuve orale au cours de laquelle le candidat présente un projet professionnel en lien avec une compétence visée par la certification. Le choix du sujet est préalablement validé avec un des référents de Man'Agir Consultants.

En amont de la soutenance, le jury prend connaissance du dossier de présentation communiqué par le candidat.

L'épreuve de soutenance dure 45 minutes (30 mn de présentation, 15 mn de questions/réponses).

La soutenance est appréciée par 2 évaluateurs au moins. Ce sont des professionnels des compétences visées, n'ayant pas participé au parcours de formation de la promotion et/ou de la personne concernée.

Le certificat est délivré dès lors que le stagiaire obtient une note finale supérieure ou égale à 10 sur 20, sachant que les évaluations écrites comptent pour 70% et la soutenance de projet pour 30%.

Obtention de la certification :

La certification est attribuée par le Comité d'Attribution des Certifications (CAC) de Man'Agir Consultants, à partir de la synthèse individuelle des différentes évaluations.

En cas de non-obtention de la certification :

Un plan d'actions personnalisé est élaboré avec l'ensemble des parties prenantes, afin de permettre au candidat de retravailler sa préparation et/ou de repasser certaines épreuves. C'est le CAC qui prend la décision finale.

9. Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont détaillées sur chaque programme de stage. Elles sont centrées sur des mises en situation et des cas pratiques issus d'expériences d'agence, et sur l'appropriation d'outils propres à la profession. Un support et des documents sont remis lors de chaque module de formation ou d'accompagnement.

Les modalités d'accompagnement technique pour les modules e-learning sont également précisées sur le programme des modules concernés.

10. Profil des intervenants

Les intervenants sont experts des thématiques abordées et bénéficient tous d'une expérience en entreprise, appliquée au secteur de l'intérim et/ou du recrutement.

11. Suivi individuel

Un consultant référent est en charge de l'accompagnement individuel et collectif des candidats, pour tout sujet d'ordre pédagogique et de préparation aux épreuves certifiantes.

Le référent handicap de Man'Agir Consultants est sollicité pour toute question relative à la situation de handicap du candidat.

12. Evaluation de la satisfaction

Man'Agir Consultants dispose d'un système d'évaluation de la satisfaction des participants. En cas de dysfonctionnement avéré, des actions correctives et préventives sont mises en place par l'équipe Man'Agir Consultants.